

**Un bénéfice net quadruplé au troisième trimestre
et une rentabilité accrue prévue en 2006 pour Cogeco Câble**

Montréal, le 11 juillet 2005 – Cogeco Câble inc. (TSX: CCA.SV) annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre de l'exercice 2005 terminé le 31 mai 2005 et ses perspectives financières pour l'exercice 2006.

Augmentation du nombre d'unités de service

« Cogeco Câble continue d'afficher une progression du nombre d'unités de service. Les services de télévision numérique et ceux de l'Internet à haute vitesse continuent sur leurs lancées et nous sommes confiants d'atteindre nos projections d'ici la fin de l'année financière 2005 », d'affirmer M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble.

Lancement de la téléphonie numérique

« Le 8 juin dernier, Cogeco Câble lançait son service de téléphonie numérique. Nous répondons ainsi à une demande pour un service de qualité, offrant toutes les fonctionnalités les plus recherchées et cela à un juste prix. Nos clients ont désormais le choix quant à leur fournisseur de téléphonie et Cogeco Câble leur offre un service compétitif répondant à leurs attentes », de dire M. Audet.

Augmentation de la marge bénéficiaire

« Cogeco Câble affiche une augmentation de sa marge du bénéfice d'exploitation avant amortissement qui se situe maintenant à 41,6 % comparativement à 38,8 % au même trimestre l'an dernier, résultat d'une hausse des produits d'exploitation de 5,8% partiellement contrebalancé par une hausse des charges de 0,9 % », d'ajouter M. Audet.

Projections financières en hausse

« L'amélioration de nos résultats dépasse nos prévisions et nous permet d'entrevoir l'exercice 2005 et 2006 de manière particulièrement satisfaisante. Nous révisons donc à la hausse nos prévisions de bénéfice d'exploitation avant amortissement de l'exercice 2005 à 226 millions \$. Pour l'exercice 2006, Cogeco Câble prévoit une croissance intéressante des flux de trésorerie nets qui atteindront environ 52 millions \$, en hausse comparativement à 2005, et ce malgré le lancement de son service de téléphonie numérique dans la plupart de ses marchés », de conclure M. Audet.

FAITS SAILLANTS

(en milliers \$, sauf les pourcentages et les données par action)	Trimestres terminés les 31 mai (non vérifiés)			Neuf mois terminés les 31 mai (non vérifiés)		
	2005	2004	%	2005	2004 ⁽¹⁾	%
Produits d'exploitation	140 071 \$	132 364 \$	5,8	414 226 \$	393 427 \$	5,3
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	58 310	51 329	13,6	166 801	148 956	12,0
Bénéfice net (perte nette)	8 245	1 852	—	17 685	(38 663)	—
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	43 562 \$	36 593 \$	19,0	124 429 \$	103 753 \$	19,9
Moins :						
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	<u>25 692</u>	<u>23 988</u>	7,1	<u>79 412</u>	<u>66 548</u>	19,3
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	17 870	12 605	41,8	45 017	37 205	21,0
Données par action						
Bénéfice net (perte nette) de base	0,21 \$	0,05 \$	—	0,44 \$	(0,97) \$	—
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	1,09	0,92	18,5	3,11	2,60	19,6

(1) Durant le troisième trimestre de l'exercice 2004, Cogeco Câble a adopté de nouvelles normes comptables concernant la constatation des produits d'exploitation et certaines charges liées à ces derniers ainsi que le classement de certains éléments à titre de produits, de charges ou de coûts capitalisés. Ces modifications ont été apportées rétroactivement tel qu'il est permis par les abrégés des délibérations 141 et 142 publiés par le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Une description détaillée de ces nouvelles normes comptables appliquées de façon rétroactive figure à la section « Conventions et estimations comptables » dans la rubrique « Rapport de gestion » ci-jointe.

(2) Les flux de trésorerie nets sont définis comme les flux de trésorerie générés par l'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations (incluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition – selon la note 7b) des états financiers ci-joints – qui ne sont pas reflétées dans les états des flux de trésorerie) et l'augmentation des charges reportées. L'expression « flux de trésorerie nets » n'est pas définie selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et devrait être traitée comme telle.

RAPPORT DE GESTION

Certains énoncés dans ce rapport peuvent représenter des énoncés de nature prospective comportant des risques et des incertitudes. Les résultats futurs seront influencés par un certain nombre de facteurs liés à la technologie, aux marchés, à la concurrence et à la réglementation y compris ceux décrits dans la section « Facteurs de risques et incertitudes » du présent rapport de gestion, de celui du deuxième trimestre de l'exercice 2005 et de celui de l'exercice 2004 de la Société. En conséquence, les résultats réels pourraient différer de façon sensible des prévisions exprimées ou sous-entendues par ces énoncés de nature prospective.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers de la Société et les notes complémentaires, préparés conformément aux PCGR du Canada et le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	Ajouts nets (pertes nettes)					% de pénétration ⁽¹⁾	
	31 mai 2005	Troisième trimestre		Neuf mois		31 mai 2005	31 mai 2004
		2005	2004	2005	2004		
Unités de service ⁽²⁾	1 345 931	7 722	9 633	74 032	77 789		
Clients du service de base	827 324	(3 523)	(3 100)	3 469	5 691		
Clients du service Internet à haute vitesse ⁽³⁾	274 873	5 731	4 593	35 265	39 230	37,6	33,3
Décodeurs numériques ⁽⁴⁾	287 962	8 739	10 375	47 891	40 773	35,5	27,7

(1) En pourcentage des clients du service de base là où le service est offert.

(2) Incluant les clients du service de base, des services Internet et numérique.

(3) Le nombre de clients au service Internet des trimestres précédents a été redressé afin de refléter le nombre de clients selon les dates de facturation qui sont échelonnées dans le mois au lieu du nombre de clients en fin de trimestre. Ce changement a pour résultat un ajustement à la baisse d'environ 5 500 clients. Les ajouts de l'année s'en trouvent cependant inchangés. Les clients souscrivant seulement au service Internet étaient de 55 617 au 31 mai 2005 comparativement à 56 824 au 28 février 2005.

(4) 73 % des décodeurs au 31 mai 2005 étaient achetés comparativement à 85 % à la même date l'an dernier.

L'expansion des unités de service a été inférieure au troisième trimestre comparativement à celle de la même période l'an dernier en raison d'une forte concurrence. La croissance du nombre de clients du service numérique a été moins importante et la perte de clients du service de base a subi une légère augmentation. La perte de clients du service de base est principalement attribuable aux étudiants qui quittent leur campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes qui comptent des universités et des collèges, dont Kingston, Windsor, Hamilton, St. Catharines, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski. Au troisième trimestre, les ajouts de clients du service Internet à haute vitesse ont été plus élevés que ceux de la même période l'an dernier, en raison de promotions supérieures et de l'ajout de l'offre Mini au Québec au deuxième trimestre. Étant donné que l'ajout de clients au service Internet à haute vitesse a été plus élevé qu'anticipé au cours des neuf premiers mois, Cogeco Câble a revu à la hausse ses projections pour 2005. Les projections du nombre d'ajouts, qui se situaient entre 32 000 et 37 000 clients, sont maintenant établies entre 37 000 et 41 000 clients.

Au cours du troisième trimestre, Cogeco Câble a amélioré son offre de service vidéo comme suit :

- En Ontario, lancement du « Medley Pack » composé de 5 nouvelles chaînes numériques;
- Ajout de 6 nouvelles chaînes numériques de télévision multiculturelles dont la chaîne de nouvelles italiennes RAI;
- Ajout de 6 nouvelles chaînes haute définition (HD) pouvant atteindre jusqu'à 19 chaînes (HD).

Au début du quatrième trimestre, Cogeco Câble a lancé son service de téléphonie numérique dans ses marchés de Burlington et Oakville en Ontario et dans celui de Trois-Rivières au Québec. Les acquisitions initiales d'immobilisations prévues pour ce service sont maintenues à 5 millions \$ pour l'exercice 2005.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Constatation des produits d'exploitation

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2004, Cogeco Câble a adopté les abrégés des délibérations 141 et 142 du CPN de l'ICCA, publiés en décembre 2003, concernant le moment de la constatation des produits d'exploitation et de certaines charges liées à ces derniers ainsi que le classement de certains éléments à titre de produits, de charges ou de coûts capitalisés. Par conséquent, Cogeco Câble a adopté les modifications suivantes de façon rétroactive :

- Les produits liés à l'installation sont dorénavant reportés et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces produits étaient constatés immédiatement car ils représentaient un recouvrement partiel des frais directs de vente engagés. À la facturation, la portion des produits non gagnés est comptabilisée à titre de produits reportés et perçus d'avance.
- Les coûts de rebranchement des clients sont dorénavant comptabilisés à titre de charges reportées jusqu'à concurrence du montant des produits générés par l'activité de rebranchement. Ces charges reportées sont incluses dans les produits liés à l'installation, et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces frais qui comprennent le matériel, la main-d'oeuvre directe et certains frais généraux, étaient capitalisés à titre d'immobilisations et généralement amortis sur une période de cinq ans.
- Les produits d'exploitation liés à la vente d'appareils résidentiels à prix subventionné, qui étaient auparavant comptabilisés à titre de recouvrement partiel des coûts, sont maintenant comptabilisés à titre de produits d'exploitation avec un montant équivalent enregistré à titre de charges d'exploitation.
- La tranche des frais de publicité engagés pour accroître la clientèle des services numérique et Internet à haute vitesse, qui était auparavant comptabilisée à titre de charges reportées, est maintenant enregistrée à titre de charges d'exploitation.

Les changements sus-mentionnés ont eu les incidences suivantes sur les résultats financiers du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice financier 2004 :

Périodes se terminant le 31 mai 2004	Trimestre		Neuf mois	
	Avant le redressement	Après le redressement	Avant le redressement	Après le redressement
(en milliers \$, sauf les données par action)				
Produits d'exploitation	130 294 \$	132 364 \$	387 405 \$	393 427 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	52 539	51 329	154 668	148 956
<i>Marge d'exploitation</i>	40,3 %	38,8 %	39,9 %	37,9 %
Amortissement	30 972	32 070	104 566	107 738
Impôts sur les bénéfices	3 709	2 993	40 518	35 795
Bénéfice net (perte nette)	3 444	1 852	(34 502)	(38 663)
Bénéfice net (perte nette) de base par action	0,09 \$	0,05 \$	(0,86) \$	(0,97) \$

Amortissement des éléments d'actifs à long terme

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2004, la Société a révisé la durée de vie utile de ses terminaux numériques et modems câble et de certains autres éléments d'actifs à long terme. La durée de vie utile des terminaux numériques a été réduite, passant de sept à cinq ans tandis que celle des modems câble a été ramenée de sept à trois ans. Ces changements d'estimations

comptables, appliqués de manière prospective, ont augmenté la dépense d'amortissement de 14 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2004.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En mars 2003, l'ICCA a publié le chapitre 3110, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, lequel vise à fournir des directives sur la constatation, la mesure et la présentation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts connexes. Certains contrats de location comportent des clauses exigeant que Cogeco Câble démantèle les installations ou enlève les équipements dans l'éventualité où le contrat de location ne serait pas renouvelé. Cependant, la Société prévoit renouveler la majorité de ses contrats de location relatifs à la continuité d'exploitation du réseau de câblodistribution et conséquemment, l'obligation liée au démantèlement, s'il y a lieu, est considérée non matérielle aux états financiers consolidés. Dans l'éventualité improbable où certains de ces contrats de location ne seraient pas renouvelés, il serait difficile d'estimer une obligation étant donné le large éventail de dates d'expiration potentielles de ces contrats de location.

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC-15 »), *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, qui définit les entités à détenteurs de droits variables comme étant des entités dont le montant des investissements en instruments de capitaux propres n'est pas suffisant ou dont les investisseurs ne réunissent pas toutes les caractéristiques essentielles au contrôle. La note d'orientation fournit des directives pour déterminer si une entité est une entité à détenteurs de droits variables ou non, et, le cas échéant, qui devrait consolider cette entité. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2005, la Société a terminé son évaluation et a conclu qu'elle ne possédait pas d'entités à détenteurs de droits variables.

Aucun autre changement important n'a été apporté, depuis le 31 août 2004, aux principales conventions et estimations comptables cruciales telles qu'elles sont décrites dans le rapport de gestion de l'exercice 2004 de la Société.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Cogeco Câble est une filiale de COGECO inc., qui détient 39,2 % des actions de participation de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires mensuels de gestion correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation en contrepartie de certains services de direction, d'administration et de planification stratégique et financière, juridiques, réglementaires et d'autres services. Pour l'exercice 2005, les frais de gestion ont été établis à un maximum de 8,2 millions \$. Cogeco Câble a octroyé 38 397 options d'achat d'actions aux employés de COGECO inc. au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2005 comparativement à 48 037 pour la même période de l'exercice 2004. Cogeco Câble n'a octroyé aucune option d'achat d'actions aux employés de COGECO inc. au cours du troisième trimestre des exercices 2005 et 2004. De plus amples détails concernant la convention de gestion et les options d'achat d'actions octroyées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport de gestion de l'exercice 2004 de la Société. Aucune autre opération entre apparentés importante n'a été conclue au cours des neuf premiers mois des exercices 2004 et 2005.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers \$, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2005	2004	% variation	2005	2004	% variation
Produits d'exploitation	140 071 \$	132 364 \$	5,8	414 226 \$	393 427 \$	5,3
Charges d'exploitation	79 054	78 419	0,8	239 239	236 708	1,1
Honoraires de gestion - COGECO inc.	2 707	2 616	3,5	8 186	7 763	5,4
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	58 310	51 329	13,6	166 801	148 956	12,0
Marge d'exploitation	41,6 %	38,8 %		40,3 %	37,9 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation au troisième trimestre ont augmenté de 7,7 millions \$, soit 5,8 %, par rapport à la même période l'an dernier. La croissance des produits d'exploitation au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois découle principalement de la hausse des tarifs du service de base et du taux de pénétration accru des services Internet à haute vitesse, comme il est mentionné dans la section « Statistiques sur les clients ». Avec prise d'effet le 15 juin 2004 en Ontario et le 1^{er} août 2004 au Québec, une hausse moyenne du tarif mensuel d'environ 0,74 \$ par client du service analogique de base a été appliquée. Une hausse des tarifs de base du service numérique de 4 \$ par mois est également entrée en vigueur au Québec. De plus, les tarifs mensuels du forfait de télévision payante ont augmenté de 3 \$, et d'autres hausses tarifaires restreintes liées aux services facultatifs ont été appliquées en Ontario.

Charges d'exploitation

Au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc, ont augmenté légèrement en raison d'une modeste hausse des frais de transport IP (*Internet Protocol*) pour le service Internet et des frais d'affiliation pour le service vidéo contrebalancée par une baisse importante de vente de décodeurs numériques.

Les dépenses liées au service à la clientèle ont augmenté au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois en raison d'une croissance des unités de service de 6,9 % depuis le 31 mai 2004. De plus, étant donné que les résultats financiers du troisième trimestre étaient plus élevés que prévu, une augmentation de la provision pour primes versées aux employés a été comptabilisée.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est accru de 13,6 % au troisième trimestre comparativement à la même période de l'exercice 2004, en raison de l'augmentation des produits d'exploitation partiellement contrebalancée par une modeste hausse des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de Cogeco Câble est passée de 38,8 % à 41,6 %.

CHARGES FIXES

(en milliers \$, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 31 mai,			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2005	2004	% variation	2005	2004	% variation
Amortissement	31 396 \$	32 070 \$	(2,1)	95 628 \$	107 738 \$	(11,2)
Charges financières	13 954 \$	14 414 \$	(3,2)	41 688 \$	44 086 \$	(5,4)

L'amortissement au cours des neuf premiers mois a totalisé 95,6 millions \$ comparativement à 93,7 millions \$ pour la même période l'an dernier, en excluant l'incidence d'une augmentation de 14 millions \$ de l'amortissement associée à la modification de la durée de vie utile des appareils résidentiels et de certains autres actifs à long terme. La hausse de l'amortissement au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2005 découle principalement des acquisitions d'immobilisations liées aux services numériques.

Au cours des neufs premiers mois, la diminution des charges financières de 2,4 millions \$ est essentiellement attribuable à une réduction de l'endettement (défini comme l'endettement bancaire et la dette à long terme) au cours des neuf premiers mois comparativement à la même période l'an dernier. Cette réduction de l'endettement découle des flux de trésorerie nets générés.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices pour le troisième trimestre se sont chiffrés à 4,7 millions \$ comparativement à 3 millions \$ pour la même période l'an dernier. Les impôts sur les bénéfices pour les neuf premiers mois se sont établis à 11,8 millions \$, par rapport à 8,2 millions \$ pour la même période l'an dernier, en excluant l'incidence des ajustements hors caisse décrits ci-dessous. L'augmentation des impôts sur les bénéfices pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois est principalement attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2004, le gouvernement ontarien a annoncé que les taux d'imposition des entreprises augmenteraient pour s'établir à 14 % avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2004. Avant cette annonce, le taux d'imposition devait reculer pour passer de 11 % en 2004 à 8 % en 2007. Par conséquent, des ajustements hors caisse de 32,5 millions \$ ont été enregistrés à titre de passifs d'impôts futurs au premier trimestre de l'exercice 2004. Ce montant a été partiellement compensé par une réduction hors caisse des impôts futurs de 4,9 millions \$ à ce même trimestre. Cette réduction des impôts futurs était liée à la baisse de la valeur comptable des appareils résidentiels et de certains autres actifs à long terme.

BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)

Le bénéfice net pour le troisième trimestre s'est chiffré à 8,2 millions \$, soit 0,21 \$ par action, comparativement à 1,9 millions \$, ou 0,05 \$ par action, pour la même période l'an dernier. La perte nette de 38,7 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2004 est attribuable aux ajustements hors caisse pour l'amortissement et les impôts sur les bénéfices totalisant 41,6 millions \$, comme il a été mentionné précédemment. Excluant ces éléments, la Société aurait enregistré un bénéfice net de 2,9 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2004 comparativement à 17,7 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2005.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

(en milliers \$)	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005	2004	2005	2004
Activités d'exploitation				
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	43 562 \$	36 593 \$	124 429 \$	103 753 \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance	15	2 719	(22 439)	(25 944)
	<u>43 577 \$</u>	<u>39 312 \$</u>	<u>101 990 \$</u>	<u>77 809 \$</u>
Activités d'investissement ⁽¹⁾	<u>(24 115) \$</u>	<u>(22 454) \$</u>	<u>(77 808) \$</u>	<u>(64 888) \$</u>
Activités de financement ⁽¹⁾	<u>(19 462) \$</u>	<u>(16 858) \$</u>	<u>(24 182) \$</u>	<u>(12 921) \$</u>

(1) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition et l'endettement qui en découle.

Au troisième trimestre, les flux de trésorerie générés par l'exploitation ont dépassé de 7 millions \$, ou 19 %, ceux de l'an dernier, en raison principalement de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement. La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance a entraîné une entrée de fonds moindre comparativement à l'an dernier principalement attribuable à une diminution plus importante des créditeurs et charges à payer.

Les activités d'investissement, incluant les acquisitions d'immobilisations segmentées selon les normes établies par la National Cable Television Association (NCTA), sont les suivantes :

(en milliers \$)	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005	2004	2005	2004
Équipement à l'abonné ⁽¹⁾	4 935 \$	5 228 \$	31 625 \$	15 445 \$
Infrastructure graduelle	3 760	5 594	8 966	11 687
Extensions de réseaux	2 074	2 158	6 842	7 101
Modernisation/reconstruction	10 554	6 185	20 938	14 087
Immobilisations de soutien	1 140	993	2 475	3 621
Total des acquisitions d'immobilisations ⁽²⁾	<u>22 463 \$</u>	<u>20 158 \$</u>	<u>70 846 \$</u>	<u>51 941 \$</u>
Charges reportées	3 229	3 830	8 566	14 607
Autres	(17)	—	(44)	—
Total des activités d'investissement	<u>25 675 \$</u>	<u>23 988 \$</u>	<u>79 368 \$</u>	<u>66 548 \$</u>

(1) Inclut principalement les terminaux numériques et modems câble mais également les nouveaux branchements de clients et ceux de remplacement.

(2) Inclut les contrats de location-acquisition qui ne sont pas inclus dans les états des flux de trésorerie.

La baisse des charges reportées est attribuable à de plus faibles subsides sur équipements étant donné que la plupart des nouveaux clients du service numérique ont opté pour la location de leurs terminaux au cours de l'exercice 2005. La hausse du pourcentage de client louant leur terminal est principalement attribuable à l'attrayant programme de location lancé au quatrième trimestre de l'exercice 2004.

Au cours des neufs premiers mois, la hausse des acquisitions d'immobilisation, incluant les contrats de location-acquisition, est principalement liée à une augmentation des achats de

terminaux numériques qui sont ultérieurement loués à la clientèle ainsi qu'aux activités accrues de modernisation et reconstruction au troisième trimestre. Cogeco Câble poursuit son projet d'expansion de la bande passante à 750 Mhz pour les réseaux de l'Ontario et à 550 Mhz pour ceux du Québec et le pourcentage de foyers bi-directionnels a augmenté.

Les flux de trésorerie nets générés, qui se chiffrent à 17,9 millions \$ pour le troisième trimestre et à 45 millions \$ pour les neuf premiers mois, découlent de l'augmentation des flux de trésorerie générés par l'exploitation partiellement contrebalancée par la hausse des acquisitions d'immobilisations.

Au troisième trimestre, l'endettement a diminué de 18,7 millions \$, essentiellement en raison des flux de trésorerie nets de 17,9 millions \$. Pour la même période l'an dernier, l'endettement a diminué de 17,1 millions \$, principalement en raison des flux de trésorerie nets de 12,6 millions \$, et de la hausse de 2,7 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance. Un dividende de 0,02 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, totalisant 0,8 million \$, a été versé durant le troisième trimestre de l'exercice 2005 et aucun dividende n'a été versé au cours l'exercice 2004.

Au cours des neuf premiers mois, la baisse de 22,5 millions \$ du niveau d'endettement est essentiellement imputable à des flux de trésorerie nets de 45 millions \$ partiellement contrebalancés par une baisse de 22,4 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance. Pour la même période l'an dernier, l'endettement a diminué de 13,3 millions \$, principalement en raison de flux de trésorerie nets de 37,2 millions \$ partiellement contrebalancé par une diminution de 25,9 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement ainsi que de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance. Des dividendes totalisant 2,4 millions \$ ont été versés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2005 et aucun dividende n'a été versé au cours l'exercice 2004.

Au 31 mai 2005, la Société avait utilisé une tranche de 25 millions \$ de son crédit à terme de 270 millions \$. En tenant compte des engagements bancaires, Cogeco Câble aurait pu utiliser la totalité du montant autorisé en vertu du crédit à terme. À l'avenir, Cogeco Câble s'attend à générer des flux de trésorerie nets plus élevés et ainsi réduire ses ratios d'endettement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Lors de sa réunion du 8 juillet 2005, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples qui sera payé le 5 août 2005 aux actionnaires inscrits le 22 juillet 2005. L'amélioration importante de l'ensemble des résultats a contribué à doubler le dividende trimestriel, le faisant passer de 0,02 \$ à 0,04 \$ par action.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2004, les variations importantes au bilan incluent les créditeurs et charges à payer ainsi que l'endettement. Les créditeurs et charges à payer ont diminué de 31,2 millions \$ en raison de l'utilisation du fonds de roulement étroitement gérée à la fin de l'exercice financier. L'endettement a diminué de 20,9 millions \$, principalement imputable à des flux de trésorerie nets de 45 millions \$ partiellement contrebalancés par une baisse de 22,4 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance.

Le tableau suivant présente une description des données liées aux actions de Cogeco Câble au 31 mai 2005.

	Nombre d'actions/ d'options	Montant (000 \$)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	24 292 314	531 846
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	591 895	
Options pouvant être levées	323 320	

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-exploitation, de contrats de location-acquisition et de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport de gestion de l'exercice 2004, n'ont subi aucun changement important depuis le 31 août 2004.

GESTION DU CHANGE

Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang de 150 millions \$ US. Grâce à ces conventions, le taux annuel du coupon américain, soit 6,83 %, est converti en taux d'intérêt annuel fixe moyen de 7,254 % en dollars canadiens. Le cours du change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,5910 \$ CA. Les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A d'une valeur de 150 millions \$ US ont augmenté de 3,3 millions \$ CA au cours du troisième trimestre. Cette augmentation est attribuable à la dépréciation du dollar canadien. Étant donné que les billets garantis de premier rang, série A sont complètement couverts, la fluctuation est entièrement contrebalancée par une variation du crédit reporté décrit à la note 4 des états financiers intermédiaires du troisième trimestre. Ce crédit reporté de 50,4 millions \$ représente l'écart entre le cours du change à la fin du trimestre et celui prévu dans les conventions d'échange de devises qui fixent les paiements d'intérêts et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A.

PROJECTIONS 2005 ET PERSPECTIVES 2006

(en millions de \$ sauf les pourcentages et les données clients)

	Projections préliminaires exercice 2006	Projections exercice 2005 révisées au troisième trimestre	Projections exercice 2005 révisées au deuxième trimestre
Projections financières			
Produits d'exploitation	583 à 588	553 à 554	550 à 555
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	237 à 242	226	220 à 222
Marge d'exploitation	40 à 41 %	40 à 41 %	Environ 40%
Charges financières	55	56	56
Amortissement	115	122	122
Bénéfice net	41	25	22
Acquisition d'immobilisations et charges reportées	132	119	119
Flux de trésorerie nets	49 à 55	45 à 50	45 à 50
Projections d'additions du nombre de clients			
Service de base	0 à 3 000	0 à 2 500	0 à 2 500
Service Internet à haute vitesse	32 000 à 37 000	37 000 à 41 000	32 000 à 37 000
Décodeurs numériques	60 000 à 65 000	55 000 à 60 000	55 000 à 60 000
Service de vidéo numérique	47 000 à 52 000	46 000 à 51 000	46 000 à 51 000
Service de téléphonie numérique	7 000 à 8 000	500 à 1 000	nd

Projections financières pour l'exercice 2005

La Société revoit ses projections financières pour l'exercice 2005 en raison des très bons résultats du troisième trimestre. Ainsi, les produits d'exploitation projetés sont établis entre 553 millions \$ à 554 millions \$. En outre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement et le bénéfice net devraient être plus élevés et se situer à 226 millions \$ et à 25 millions \$ respectivement. De plus, les ajouts de clients au service Internet à haute vitesse ont été revus à la hausse.

Les hausses tarifaires mises en œuvre en juin et en août 2005 n'auront pas d'incidence importante sur les résultats du quatrième trimestre, la facturation étant échelonnée sur une période d'un mois. Des hausses tarifaires mensuelles d'au plus 3 \$ par client et d'en moyenne 0,50 \$ par client du service de base, ont été annoncées avec prise d'effet le 15 juin en Ontario et le 1^{er} août au Québec. Suite à ces hausses, le tarif mensuel de base est de 24,99 \$ dans la grande majorité des réseaux en Ontario et le nombre de tarifs de base différents passera de 22 à 7, variant principalement entre 20 \$ et 27,50 \$ mensuellement, au Québec. Le tarif mensuel de certains forfaits regroupés a augmenté de 1 \$ en Ontario et d'autres hausses tarifaires limitées de services facultatifs seront mises en œuvre au Québec. Sur une base annuelle, ces hausses tarifaires devraient engager des produits d'exploitation supplémentaires de 5 millions \$ environ.

Perspectives financières préliminaires pour l'exercice 2006

La croissance des produits d'exploitation d'environ 5 à 6 % devrait découler principalement de l'augmentation de la pénétration du service Internet à haute vitesse en 2005 et en 2006 et le reste, principalement des hausses tarifaires mises en œuvre en juin et en août, de l'accroissement de la pénétration du service numérique ainsi que du lancement de la téléphonie numérique. Cogeco Câble prévoit élargir sa clientèle du service de base par un marketing toujours efficace, des offres de produits concurrentielles et un service à la clientèle hors pair. Au fur et à mesure de l'augmentation de la pénétration du service Internet à haute vitesse et du service numérique, la demande pour ces produits devrait ralentir mais devrait être compensée par une augmentation de la demande pour les services de téléphonie numérique.

Cogeco Câble s'attend à réaliser une marge d'exploitation similaire à celle de l'exercice 2005, soit d'environ 40 à 41 %, et ce malgré le lancement de la téléphonie numérique dans la plupart de ses réseaux. La croissance des produits d'exploitation et le contrôle soutenu des coûts devraient contribuer à une hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement d'environ 6 à 7 %.

Cogeco Câble s'attend à ce que l'amortissement des immobilisations et des charges reportées diminue de 7 millions \$, principalement en raison d'une réduction de l'amortissement des subsides d'appareils résidentiels, des terminaux numériques et des modems câble. La direction prévoit que les flux de trésorerie générés par l'exploitation financeront les acquisitions d'immobilisations et les charges reportées prévues au montant de 132 millions \$. La Société prévoit générer des flux de trésorerie nets de l'ordre de 49 à 55 millions \$, soit une augmentation d'environ 5 millions \$ par rapport aux prévisions de 2005. Une augmentation des flux de trésorerie nets est prévue malgré le lancement de la téléphonie numérique dans la plupart de ses réseaux au cours de l'exercice 2006. Les flux de trésorerie nets générés devraient servir principalement à réduire la dette et, conséquemment à améliorer les ratios d'endettement de Cogeco Câble. Compte tenu de la baisse prévue de l'endettement, les charges financières diminueront vraisemblablement de 1 %. Un bénéfice net d'environ 41 millions \$ devrait être réalisé par suite d'une croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement supérieure à l'augmentation des charges fixes.

La hausse des acquisitions d'immobilisations et des charges reportées par rapport à l'exercice 2005 découlera principalement d'une augmentation d'environ 8,5 millions \$ liée au programme de modernisation, essentiellement pour l'expansion de la bande passante à 750 MHz et à 550 MHz pour l'Ontario et le Québec, respectivement. Le budget des acquisitions d'immobilisations comprend également une somme d'environ 5 millions \$ pour la téléphonie.

FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

Cogeco Câble a signé, le 29 juin 2005, deux nouvelles conventions collectives, échues depuis le 31 décembre 2002, avec le personnel technique et de bureau du Québec, soit 25 % de l'effectif global de la Société. Ces conventions collectives ont été renouvelées jusqu'au 31 décembre 2008.

Les autres facteurs de risques et les incertitudes auxquels Cogeco Câble fait face, décrits dans le rapport de gestion de l'exercice 2004 ainsi que dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de l'exercice 2005 de la Société, n'ont pas fait l'objet de changement important.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 8 juillet 2005. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario et au Québec et au quatrième rang au Canada sur le plan du nombre de clients du service de base. Cogeco Câble procure environ 1 346 000 unités de service à environ 1 440 000 foyers câblés dans les territoires servis. Grâce à son réseau bidirectionnel à large bande passante, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle et commerciale des services vidéo et audio, tant analogiques que

numériques, des services d'accès Internet à haute vitesse ainsi qu'un service de téléphonie numérique. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble (CCA.SV) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

- 30 -

Source : **Cogeco Câble inc.**
Pierre Gagné
Vice-président, finances et chef de la direction financière
Tél. : (514) 874-2600

Renseignements : **Médias**
Marie Carrier
Directrice, communications d'entreprise
Tél. : (514) 874-2600

Appel conférence pour les analystes financiers : Le lundi, 11 juillet 2005, à 11 h HAE
Par Internet à www.cogeco.ca/investisseurs
Par téléphone: 1 800 479-9001 (code de confirmation 9584968)
Les médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.
Retransmission de l'appel jusqu'au 18 juillet : 1 888 203-1112 (code de confirmation 9584968).

Renseignements financiers trimestriels complémentaires

Trimestres terminés les (000 \$, sauf les pourcentages et les données par action)	31 mai		28 février		29 février		30 novembre		31 août	
	2005	2004	2005	2004	2004	2003	2004	2003		
Produits d'exploitation	140 071	\$ 132 364	\$ 138 389	\$ 131 574	\$ 135 766	\$ 129 489	\$ 133 053	\$ 126 483	\$	
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	58 310	51 329	55 297	50 413	53 194	47 214	54 290	48 249		
Marge d'exploitation	41,6 %	38,8 %	40,0 %	38,3 %	39,2 %	36,5 %	40,8 %	38,1 %	%	
Amortissement	31 396	32 070	31 988	32 355	32 244	43 313	32 476	28 989		
Charges financières	13 954	14 414	13 840	14 767	13 894	14 905	13 871	14 704		
Impôts sur les bénéfices	4 715	2 993	3 856	2 703	3 229	30 099	1 474	2 390		
Bénéfice net (perte nette)	8 245	1 852	5 613	588	3 827	(41 103)	6 469	2 166		
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	43 562	36 593	41 675	35 278	39 192	31 882	41 025	32 573		
Bénéfice net (perte nette) par action	0,21 \$	0,05 \$	0,14 \$	0,01 \$	0,10 \$	(1,03) \$	0,16 \$	0,05 \$	\$	

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de base est généralement plus importante et l'ajout de clients du service Internet à haute vitesse est généralement plus faible au troisième trimestre parce que les étudiants quittent leur campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes qui ont des universités ou des collèges comme Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski. De plus, la marge d'exploitation du quatrième trimestre est en général plus élevée étant donné que des honoraires de gestion plus faibles sont versés à COGECO inc. En vertu de la convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation sous réserve d'un montant maximal. Étant donné que le montant maximal a été atteint au début du quatrième trimestre des exercices 2004 et 2003, Cogeco Câble a versé moins d'honoraires de gestion au cours de celui-ci.

La perte nette importante du premier trimestre de l'exercice 2004 est attribuable aux ajustements hors caisse de l'amortissement et des impôts sur les bénéfices qui se sont chiffrés à 41,6 millions \$. Ces ajustements hors caisse sont présentés aux rubriques « Charges fixes » et « Impôts sur les bénéfices ».

COGECO CÂBLE INC.
Statistiques sur les clients

- 15 -

	31 mai 2005	31 août 2004
Foyers câblés		
Ontario	982 550	972 964
Québec	457 529	450 292
	1 440 079	1 423 256
Unités de service		
Ontario	974 704	917 551
Québec	371 227	354 348
	1 345 931	1 271 899
Clients du service de base		
Ontario	587 687	584 686
Québec	239 637	239 169
	827 324	823 855
Clients des volets facultatifs		
Ontario	466 594	463 217
Québec	181 752	178 022
	648 346	641 239
Clients du service de télévision payante		
Ontario	81 680	80 567
Québec	34 400	32 246
	116 080	112 813
Clients du service Internet à haute vitesse		
Ontario	225 553	198 197
Québec	49 320	41 411
	274 873	239 608
Clients numériques		
Ontario	161 464	134 668
Québec	82 270	73 768
	243 734	208 436
Décodeurs numériques		
Ontario	199 539	161 731
Québec	88 423	78 340
	287 962	240 071

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005	2004	2005	2004
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Produits d'exploitation				
Services	139 522 \$	130 461 \$	411 647 \$	387 148 \$
Équipements	549	1 903	2 579	6 279
	140 071	132 364	414 226	393 427
Charges d'exploitation	79 054	78 419	239 239	236 708
Honoraires de gestion - COGECO inc.	2 707	2 616	8 186	7 763
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	58 310	51 329	166 801	148 956
Amortissement	31 396	32 070	95 628	107 738
Bénéfice d'exploitation	26 914	19 259	71 173	41 218
Charges financières	13 954	14 414	41 688	44 086
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	12 960	4 845	29 485	(2 868)
Impôts sur les bénéfices (note 3)	4 715	2 993	11 800	35 795
Bénéfice net (perte nette)	8 245 \$	1 852 \$	17 685 \$	(38 663) \$
Bénéfice (perte) par action (note 6)				
De base et dilué(e)	0,21 \$	0,05 \$	0,44 \$	(0,97) \$

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

	Neuf mois terminés les 31 mai	
<i>(en milliers de dollars)</i>	2005	2004
	(non vérifié)	(non vérifié)
Solde au début		
Solde déjà établi	33 880 \$	95 677 \$
Redressement par suite de modifications de conventions comptables (note 2d)	-	(29 603)
Solde redressé	33 880	66 074
Bénéfice net (perte nette)	17 685	(38 663)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(942)	-
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(1 456)	-
Solde à la fin	49 167 \$	27 411 \$

COGECO CÂBLE INC.
BILANS CONSOLIDÉS

<i>(en milliers de dollars)</i>	31 mai 2005		31 août 2004	
	(non vérifié)		(vérifié)	
Actif				
Court terme				
Débiteurs	27 644	\$	31 039	\$
Charges payées d'avance	2 769		4 535	
	30 413		35 574	
Immobilisations	680 068		687 960	
Charges reportées	39 126		48 293	
Droits de clients	989 552		989 552	
	1 739 159	\$	1 761 379	\$
Passif et avoir des actionnaires				
Passif				
Court terme				
Endettement bancaire	16 812	\$	5 410	\$
Créditeurs et charges à payer	78 244		109 402	
Impôts sur les bénéfices à payer	1 179		844	
Produits reportés et perçus d'avance	24 897		22 778	
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 4)	2 557		2 455	
	123 689		140 889	
Dette à long terme (note 4)	717 818		750 268	
Produits reportés et perçus d'avance	10 763		9 659	
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	2 067		1 506	
Passif d'impôts futurs	204 927		195 523	
	1 059 264		1 097 845	
Avoir des actionnaires				
Capital-actions (note 5)	630 192		629 416	
Bénéfices non répartis	49 167		33 880	
Surplus d'apport – rémunération à base d'actions	536		238	
	679 895		663 534	
	1 739 159	\$	1 761 379	\$

COGECO CÂBLE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005 (non vérifié)	2004 (non vérifié)	2005 (non vérifié)	2004 (non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	8 245 \$	1 852 \$	17 685 \$	(38 663) \$
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces				
Amortissement	31 396	32 070	95 628	107 738
Amortissement des charges de financement reportées	242	335	717	988
Impôts futurs (note 3)	3 269	2 068	9 404	33 037
Autres	410	268	995	653
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	43 562	36 593	124 429	103 753
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance (note 7a))	15	2 719	(22 439)	(25 944)
	43 577	39 312	101 990	77 809
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations (note 7b))	(20 903)	(18 624)	(69 286)	(50 281)
Augmentation des charges reportées	(3 229)	(3 830)	(8 566)	(14 607)
Autres	17	-	44	-
	(24 115)	(22 454)	(77 808)	(64 888)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation de l'endettement bancaire	1 627	233	11 402	9 381
Remboursement de la dette à long terme	(20 371)	(17 295)	(33 908)	(22 688)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	82	204	722	386
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(314)	-	(942)	-
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(486)	-	(1 456)	-
	(19 462)	(16 858)	(24 182)	(12 921)
Variation nette des espèces et quasi-espèces et espèces et quasi-espèces à la fin	- \$	- \$	- \$	- \$

Voir les informations supplémentaires sur les flux de trésorerie à la note 7.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2005

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, contiennent tous les ajustements nécessaires pour présenter fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. aux 31 mai 2005 et 31 août 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mai 2005 et 2004.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels.

Les états financiers consolidés intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'une revue par les vérificateurs externes de la Société.

2. Récentes prises de position et modifications de conventions comptables

a) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En mars 2003, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié le chapitre 3110, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, lequel vise à fournir des directives sur la constatation, la mesure et la présentation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts connexes. Il s'applique aux obligations légales et contractuelles liées à la mise hors service d'actifs corporels à long terme qui découlent d'acquisition, de construction, d'aménagement ou d'opérations habituelles. Les nouvelles recommandations exigent de comptabiliser la juste valeur d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations durant l'exercice au cours duquel ces obligations surviennent, si une estimation raisonnable de la juste valeur peut être effectuée. La juste valeur d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations correspond au montant qui permettrait de régler ce passif dans le cadre d'une opération normale entre des parties consentantes, autre qu'une opération de vente forcée ou une liquidation. Par la suite, la Société est tenue de passer en charge les coûts de mise hors service d'immobilisations, selon une méthode systématique et rationnelle, sur la durée de vie utile des immobilisations. Ces nouvelles recommandations s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2004. Certains de nos contrats de location comportent des clauses exigeant la Société à démanteler les installations ou enlever les équipements dans l'éventualité où le contrat de location ne serait pas renouvelé. Cependant, nous prévoyons renouveler la majorité de nos contrats de location nécessaires à la continuité d'exploitation de notre réseau de câblodistribution et conséquemment, l'obligation liée au démantèlement pour les contrats de location non renouvelés, s'il y a lieu, est considérée non matérielle à ces états financiers consolidés. De plus, dans l'éventualité improbable où certains de ces contrats de location ne seraient pas renouvelés, l'obligation serait difficile à estimer étant donné le large éventail de dates d'expiration potentielles de ces contrats de location.

b) Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC-15 »), *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, qui définit les entités à détenteurs de droits variables comme étant des entités dont le montant des investissements en instruments de capitaux propres n'est pas suffisant ou dont les investisseurs ne réunissent pas toutes les caractéristiques essentielles au contrôle. La note d'orientation fournit des directives pour déterminer si une entité est une entité à détenteurs de droits variables ou non, et, le cas échéant, qui devrait consolider cette entité. Cette nouvelle note d'orientation s'applique à tous les exercices ou périodes intermédiaires ouverts à compter du 1^{er} novembre 2004. Au cours du deuxième trimestre, la Société a terminé son évaluation et a conclu qu'elle ne possédait pas d'entités à détenteurs de droits variables.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2005

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

2. Récentes prises de position et modifications de conventions comptables (suite)

c) Amortissement des actifs à long terme

En 2003, la Société a révisé la durée de vie utile de ses décodeurs et modems, communément appelés appareils résidentiels, et de certains autres éléments d'actifs à long terme. La durée de vie utile des décodeurs a été modifiée passant de sept à cinq ans pendant que celle des modems a été modifiée passant de sept à trois ans. Ces changements d'estimations comptables, appliqués prospectivement, ont augmenté la dépense d'amortissement de 14,0 millions \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2004.

d) Constatation des produits

Le 17 décembre 2003, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié le CPN-141, *Constatation des produits*, lequel vise à fournir des directives générales interprétatives sur l'application du chapitre 3400 du manuel de l'ICCA, *Produits*, et à résumer les principes énoncés dans le « Staff Accounting Bulletin » No. 101 (« SAB 101 ») publié aux États-Unis. Le CPN-141 vise également à fournir des directives additionnelles sur la capitalisation des coûts directs différentiels en relation avec les produits au titre des frais initiaux. À cette même date, le Comité a aussi publié le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, traitant de la détermination des accords de prestations multiples comportant plus d'une unité de comptabilisation. Cet abrégé traite également de l'évaluation et de la répartition de la contrepartie prévue à l'accord entre les différentes unités de comptabilisation visées par cet accord.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent, la Société a adopté ces nouvelles recommandations et déterminé qu'elle avait des accords de prestations multiples générateurs de produits, comprenant, les services d'installation, la vente d'appareils résidentiels et les services connexes reliés à la prestation de services. En vertu des critères du CPN-142, la Société considère la vente d'appareils résidentiels comme une unité de comptabilisation distincte d'un accord de prestations multiples, alors que les services d'installation et les services connexes relatifs à la prestation de services doivent être considérés comme une unité intégrée. De plus, certains coûts directs différentiels relatifs aux services d'installation devraient être reportés sur la même durée que les produits liés à l'installation. Conséquemment, la Société a effectué les changements suivants rétroactivement :

- Les produits liés à l'installation sont dorénavant reportés et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces produits étaient constatés immédiatement car ils représentaient un recouvrement partiel des frais directs de vente engagés. À la facturation, la portion des produits non gagnés est comptabilisée à titre de produits reportés et perçus d'avance;
- Les coûts de rebranchement des clients sont dorénavant comptabilisés à titre de charges reportées jusqu'à concurrence du montant des produits générés par l'activité de rebranchement, qui sont inclus dans les produits liés à l'installation, et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces frais qui comprennent le matériel, la main d'oeuvre directe et certains frais généraux, étaient capitalisés à titre d'immobilisations et généralement amortis sur une période de cinq ans;
- Les produits liés à la vente d'appareils résidentiels à prix subventionné, qui étaient auparavant comptabilisés à titre de recouvrement partiel du coût, sont maintenant comptabilisés à titre de produits d'exploitation et compensés par une charge d'exploitation équivalente;
- La portion des frais de publicité encourus pour augmenter la base de clients numériques et Internet haute vitesse qui était auparavant comptabilisée à titre de charge reportée est dorénavant comptabilisée à titre de charge d'exploitation.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2005

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

2. Récentes prises de position et modifications de conventions comptables (suite)

Ces changements appliqués de façon rétroactive, ont eu les effets suivants sur l'état consolidé des résultats de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2004:

	Trois mois terminés le 31 mai 2004		Neuf mois terminés le 31 mai 2004	
	Avant redressement	Après redressement	Avant redressement	Après redressement
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Produits d'exploitation	130 294 \$	132 364 \$	387 405 \$	393 427 \$
Charges d'exploitation	75 139	78 419	224 974	236 708
Amortissement	30 972	32 070	104 566	107 738
Impôts sur les bénéfices	3 709	2 993	40 518	35 795
Bénéfice net (perte nette)	3 444	1 852	(34 502)	(38 663)
Bénéfice (perte) par action				
De base et dilué(e)	0,09 \$	0,05 \$	(0,86) \$	(0,97) \$

Aussi, les bénéfices non répartis ont été réduits de 29,6 millions \$ au 1^{er} septembre 2003 à la suite de ces changements.

3. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005	2004	2005	2004
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Exigibles	1 446 \$	925 \$	2 396 \$	2 758 \$
Futurs	3 269	2 068	9 404	33 037
	4 715 \$	2 993 \$	11 800 \$	35 795 \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2005

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

3. Impôts sur les bénéfices (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires et le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005 (non vérifié)	2004 (non vérifié)	2005 (non vérifié)	2004 (non vérifié)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné de 34,96 % (35,31 % en 2004)	4 531 \$	1 711 \$	10 308 \$	(1 013) \$
Pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	(279)	213	(14)	690
Augmentation de l'impôt relatif à l'augmentation des taux pratiquement en vigueur	-	-	-	32 483
Impôts des grandes sociétés	367	925	1 317	2 775
Autres	96	144	189	860
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	4 715 \$	2 993 \$	11 800 \$	35 795 \$

4. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	31 mai	31 août
			2005 (non vérifié)	2004 (vérifié)
Société mère				
Crédit à terme	2007	3,54 % ⁽¹⁾	25 000 \$	58 000 \$
Débitures garanties de premier rang série 1	2009	6,75	150 000	150 000
Billets garantis de premier rang				
Série A – 150 millions de dollars US	2008	6,83 ⁽²⁾	188 280	196 950
Série B	2011	7,73	175 000	175 000
Débitures subordonnées garanties série A	2007	8,44	125 000	125 000
Crédit reporté ⁽³⁾	2008	-	50 370	41 700
Filiales				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2009	5,87– 9,11	3 805	3 153
Actions privilégiées ⁽⁴⁾	2006	-	2 920	2 920
			720 375	752 723
Moins portion court terme			2 557	2 455
			717 818 \$	750 268 \$

(1) Taux d'intérêt moyen sur la dette au 31 mai 2005, incluant les frais d'estampillage.

(2) Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt annuel réel de 7,254 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette américaine.

(3) Le crédit reporté représente le montant qui serait payable aux 31 mai 2005 et 31 août 2004 en vertu des conventions d'échange de devises couvrant les billets garantis de premier rang série A libellés en dollars US.

(4) 2 920 000 actions privilégiées, dividende cumulatif 5,5 %, rachetables au gré du détenteur et de la filiale à raison d'un maximum de 1 400 000 \$ annuellement.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2005

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

5. Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende privilégié cumulatif au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

	31 mai 2005		31 août 2004	
	(non vérifié)		(vérifié)	
Émis				
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346	\$	98 346	\$
24 292 314 actions subalternes à droit de vote (24 232 815 au 31 août 2004)	531 846		531 070	
	630 192	\$	629 416	\$

Au cours de la période, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Neuf mois terminés le 31 mai 2005			Douze mois terminés le 31 août 2004		
	(non vérifié)			(vérifié)		
	Nombre d'actions	Montant		Nombre d'actions	Montant	
Solde au début	24 232 815	531 070	\$	24 190 043	530 669	\$
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'achat d'actions offert aux employés et du régime d'options d'achat d'actions	59 499	722		42 772	401	
Coût de rémunération comptabilisé précédemment au surplus d'apport pour les options exercées	-	54		-	-	
Solde à la fin	24 292 314	531 846	\$	24 232 815	531 070	\$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2005

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

5. Capital-actions (suite)

Régimes d'intéressement au capital

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2004. Au cours des trois premiers trimestres, la Société a octroyé 140 766 options d'achat d'actions (159 580 en 2004) comportant un prix d'exercice de 21,50 \$ (15,70 \$ à 18,12 \$ en 2004) dont 38 397 options d'achat d'actions (48 037 en 2004) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Société comptabilise un coût de rémunération pour les options octroyées depuis le 1^{er} septembre 2003. Une charge de 133 000 \$ et 352 000 \$ (63 000 \$ et 175 000 \$ en 2004) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2005. Si le coût de rémunération avait été déterminé selon la méthode de la juste valeur à la date d'attribution des options, pour les options octroyées entre le 1^{er} septembre 2001 et le 31 août 2003, le bénéfice net (perte nette) et le bénéfice (perte) par action pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mai 2005 et 2004 auraient été réduits (augmentés) aux montants pro forma suivants :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005	2004	2005	2004
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice net (perte nette)				
Présenté(e)	8 245 \$	1 852 \$	17 685 \$	(38 663) \$
Pro forma	8 149	1 756	17 397	(38 951)
Bénéfice (perte) par action de base				
Présenté(e)	0,21 \$	0,05 \$	0,44 \$	(0,97) \$
Pro forma	0,20	0,04	0,44	(0,98)
Bénéfice (perte) par action dilué(e)				
Présenté(e)	0,21 \$	0,05 \$	0,44 \$	(0,97) \$
Pro forma	0,20	0,04	0,43	(0,98)

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de détermination des coûts compensatoires reliés aux options et de présentation d'information pro forma, au moyen du modèle d'évaluation d'options Binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2005	2004
Taux de dividende prévu	1,27 %	1,27 %
Volatilité prévue	43 %	49 %
Taux d'intérêt sans risque	3,70 %	4,04 %
Durée prévue en années	4,0	3,9

La juste valeur des options octroyées durant la période de neuf mois terminée le 31 mai 2005 était de 7,46 \$ par option (6,53 \$ en 2004).

Au 31 mai 2005, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 591 895 actions subalternes à droit de vote. Ces options peuvent être levées à des prix variant de 7,05 \$ à 40,75 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 14 octobre 2014.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2005

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

6. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) de base par action et le bénéfice (perte) dilué(e) par action :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005	2004	2005	2004
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice net (perte nette)	8 245 \$	1 852 \$	17 685 \$	(38 663) \$
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	39 976 292	39 909 895	39 958 414	39 893 715
Effet de dilution des options d'achat d'actions ⁽¹⁾	158 430	113 555	144 420	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	40 134 722	40 023 450	40 102 834	39 893 715
Bénéfice (perte) par action				
De base et dilué(e)	0,21 \$	0,05 \$	0,44 \$	(0,97) \$

(1) La moyenne pondérée des actions subalternes à droit de vote potentiellement dilutives qui sont antidilutives pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2004 s'élève à 101 741 actions. Des options d'achat d'actions permettant d'acquérir 19 906 actions pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2005, étaient en circulation mais n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice par action dilué étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote. En conséquence, l'effet aurait été antidilutif.

7. États des flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005	2004	2005	2004
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Débiteurs	4 530 \$	2 461 \$	3 395 \$	2 982 \$
Charges payées d'avance	1 071	625	1 766	1 097
Créditeurs et charges à payer	(6 506)	(1 518)	(31 158)	(33 511)
Impôts sur les bénéfices à payer	1 120	868	335	1 620
Produits reportés et perçus d'avance	(200)	283	3 223	1 868
	15 \$	2 719 \$	(22 439) \$	(25 944) \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2005

*(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)***7. États des flux de trésorerie (suite)**

b) Autres informations

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005	2004	2005	2004
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Immobilisations acquises par le biais de contrats de location-acquisition	1 560 \$	1 534 \$	1 560 \$	1 660 \$
Intérêts versés	16 026	16 514	43 383	45 541
Impôts sur les bénéfices versés	326	57	2 061	1 138

8. Avantages sociaux futurs

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2004. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005	2004	2005	2004
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Régime de retraite à prestations déterminées	156 \$	123 \$	452 \$	369 \$
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	270	248	932	964
	426 \$	371 \$	1 384 \$	1 333 \$

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée au cours de la période courante.